



Termes de référence pour la mission « Objectifs de conservation de la biodiversité et cohérence des politiques publiques : identification des instruments de politiques économique et sectorielle prioritaires et exemples de réformes possibles favorables à la biodiversité pour alimenter la réflexion des acteurs mobilisés dans la phase 2 du projet BIODEV2030 »

Mai 2024



1. Informations générales

Intitulé de la mission	Objectifs de conservation de la biodiversité et cohérence des politiques publiques: identification des instruments de politique économique et sectorielle prioritaires et exemples de réformes possibles favorables à la biodiversité pour alimenter la réflexion des acteurs mobilisés dans la phase 2 du projet BIODDEV2030
Description brève de la mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Choisir en le justifiant une typologie d'instruments de politique publique adaptée ; 2. Pour chacun des 15 pays de la phase 2, et pour les 3 secteurs ou sous-secteurs prioritaires (recommandés par WWF et UICN au démarrage de la mission) dans chaque pays, donner au moins un exemple d'instrument de politique sectorielle, par type d'instruments ; 3. Pour chacun des 15 pays de la phase 2, et pour les deux politiques non sectorielles que sont la politique économique et la politique commerciale, donner au minimum deux exemples d'instruments, par type d'instrument ; 4. Pour chacun des 15 pays de la Phase 2 de BIODDEV2030 et dans des « fiches pays BIODDEV2030 », construire un tableau montrant, pour chaque pression (i.e. menace) majeure sur la biodiversité identifiée à l'échelle nationale dans les diagnostics de phase 1, des « triplets » entre « pressions sur la biodiversité » - « pratiques productives à l'origine de ces pressions » - « ensemble des instruments des politiques économiques, commerciales et sectorielle identifiés aux objectifs spécifiques 2 et 3 ci-dessus constituant des incitations à adopter ces pratiques productives » ; 5. Pour chacun des 15 que pays BIODDEV2030 et pour chacun des 3 secteurs ou sous-secteurs prioritaires (recommandés par WWF et UICN au démarrage de la mission), proposer au moins 2 combinaisons d'au moins 4 instruments de politique publique (sectorielle, économique ou commerciale) jugées prioritaires ; 6. Pour chacun des 15 pays BIODDEV2030 et pour chacun des 3 secteurs ou sous-secteurs prioritaires (recommandés par WWF et UICN au démarrage de la mission) et pour une seule des deux combinaisons d'instruments proposées en réponse à l'objectif 5 ci-dessus, proposer un scénario de réforme, de cette combinaison d'instruments jugée prioritaire, et évaluer qualitativement les catégories d'acteurs susceptibles d'être impactées ; 7. Identifier, dans chaque pays BIODDEV2030, deux à trois experts nationaux ayant des compétences solides en matière d'analyse des politiques publiques ; 8. identifier et décrire trois à six expériences réelles passées de réformes de ce type d'instruments néfastes pour la biodiversité (dans les pays BIODDEV2030 ou non) et identifier des facteurs de réussite et d'échec de ces réformes réelles ; 9. Réaliser deux enregistrements vidéo et audio simple d'une présentation orale commentée du rapport (en deux langues français et anglais).
Projet	BIODEV2030 – Promoting changes in production practices for a nature positive future to contribute to the implementation of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework.



Bénéficiaires du projet	Acteurs impliqués dans le projet BIODEV2030, cela inclut : Ministères et services techniques, Secteurs économiques (entreprises, et acteurs financiers, associations professionnelles, coopératives, faitières, organisations de producteurs ,...), ONGs et communautés locales des pays ciblés Collectivités territoriales AFD, Expertise France, UICN, WWF-France et son réseau
Pays	La mission se déroulera à domicile
Budget estimé ou durée totale des jours prévus	80 000 euros TTC maximum. 2 contrats : <ul style="list-style-type: none">• 40 000 Euros TTC maximum pour l'UICN• 40 000 Euros TTC maximum pour le WWF



2. Contexte

2.1 Présentation du contexte

La tendance à la diminution du nombre d'espèces, à l'érosion de leurs populations ainsi qu'à la dégradation des écosystèmes se poursuit à l'échelle mondiale. Dans son évaluation globale de 2019, l'IPBES a montré qu'un **million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction**. La santé des écosystèmes dont nous dépendons et dont dépendent toutes les autres espèces se dégrade aujourd'hui à **une vitesse sans précédent**. Au-delà d'affaiblir les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la santé et la qualité de vie à travers le monde, cette situation entraîne également des **risques économiques et financiers**. La sauvegarde de la biodiversité est indispensable pour assurer la production de biens et services vitaux que nous procurent les écosystèmes : nourriture, fibres, bois, séquestration carbone, régulation de l'eau, réduction des risques de catastrophes, etc. La préservation de la biodiversité est un prérequis au développement durable.

Les actions mises en œuvre pour la conservation et la gestion plus durable des ressources naturelles progressent mais restent insuffisantes pour enrayer les causes directes et indirectes à l'origine de la dégradation de la nature. Il est aujourd'hui urgent d'inverser le déclin de la biodiversité d'ici à 2030 et de restaurer la nature d'ici à 2050, comme les parties à la CDB s'y sont engagées en adoptant le Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal (KMGBF), en décembre 2022.

Or, la protection de certaines zones clés pour la biodiversité est essentielle mais ne suffira pas pour conserver et restaurer la diversité biologique de notre planète. En adoptant le KMGBF en décembre 2022, les Etats ont affirmé une ambition forte pour la biodiversité qui passe notamment par son intégration dans tous les secteurs économiques et par l'adoption de pratiques productives durables qui préservent la nature (liens aux cibles 10, 14, 15, 16, 18, 19). Et en effet, en complément d'aires protégées, des actions visant à renforcer l'intégration des valeurs multiples de la biodiversité dans les décisions des acteurs privés et publics opérant et régulant les secteurs économiques sont indispensables.

L'intégration de la biodiversité (« mainstreaming biodiversity ») désigne généralement le fait de s'assurer de la prise en compte pleine et adéquate de la biodiversité (et de ses services rendus) dans les décisions politiques et pratiques, à la fois publiques et privées, qui reposent et influent sur elle. Cette intégration consiste également à prendre en compte l'ensemble des incidences sur la biodiversité et des dépendances à son égard rencontrées tout au long des chaînes de production et de valeur.

La réussite de cette démarche nécessite des efforts ainsi qu'une collaboration accrue de la part de tous les acteurs de la société :

- Acteurs étatiques



- Acteurs des Secteurs privés (producteurs agricoles, éleveurs, miniers, forestiers, pêcheurs, construction, infrastructures mais aussi banquiers, assureurs, etc.)
- Organisations de la société civile
- Peuples indigènes et communautés locales
- Citoyens

2.2 Présentation des phases 1 et 2 du projet BIODEV2030

Financé par l'**Agence française de Développement** (AFD) et coordonné par **Expertise France**, le projet BIODEV2030 est une approche expérimentale testée et mise en œuvre dans 16 pays pilotes en phase 1 (2020-2022) et 15 pays pilotes (les 16 de la phase 1 moins le Burkina Faso) en phase 2 (janvier 2024 - février 2026) par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le WWF France. Les pays faisant partie de la phase 2 sont :

- **UICN** : Bénin, Ethiopie, Fidji, Guinée, Kenya, Mozambique, Ouganda Sénégal ;
- **WWF** : Cameroun, République du Congo, Gabon, Guyana, Madagascar, Tunisie, Viet Nam.

Présentation de la phase 1:

Lancée début 2020, la phase 1 du projet BIODEV2030 s'est terminée en juin 2023, avec une fin des activités dans les 16 pays pilotes au **31 décembre 2022**.

Dans sa première phase, le projet BIODEV2030 s'était donné pour objectif général de contribuer, par une approche multi-acteurs, à la prise d'engagements volontaires par les acteurs sectoriels en faveur d'une réduction des pressions sur la biodiversité et/ou de restauration des écosystèmes. Le projet devait permettre de catalyser ces « engagements volontaires » avec au moins 2 secteurs économiques par pays, identifiés comme clés pour la biodiversité (BIO-) et pour le développement économique (-DEV), et de favoriser l'adoption de bonnes pratiques pour enrayer le déclin de la biodiversité.

La définition selon BIODEV2030 d'un engagement volontaire est « *un accord par lequel une ou plusieurs parties prenantes s'engagent pour mobiliser et mettre en place une série d'actions prospectives et stratégiques, partagées et fondées sur des données scientifiques ; ces actions ont vocation à entraîner un changement positif et mesurable de l'état de la biodiversité* ».

Dans chaque pays, le projet a été mis en œuvre par des Assistant.e.s Techniques/Chef.fe.s de Projet nationaux dédiés, qui ont été accompagnés par l'équipe de coordination du projet sur la définition et la conception d'engagements volontaires. Chacun.e d'eux a travaillé en lien étroit avec le Ministère chargé de l'Environnement national et en particulier le Point focal national de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB). Des organes de gouvernance du projet ont été mis en place autour du Point focal national CDB, qui ont été consultés à chaque étape clé du projet.



La mise en œuvre de la première phase 1 s'est articulée autour de 3 axes principaux :

- 1) **Diagnostic** : mener un processus pilote de diagnostic et de co-construction d'engagements volontaires sectoriels fondés sur la science et qui soient favorables à la biodiversité. L'objectif de cette phase était d'aboutir à des constats scientifiques partagés entre les acteurs (acteurs étatiques de l'environnement et sectoriels, acteurs des secteurs privés et société civile) sur l'ampleur et les causes du déclin de la biodiversité, notamment en lien avec les secteurs économiques du pays. Sur la base d'un premier diagnostic scientifique des menaces qui pèsent sur la biodiversité, les acteurs ont été amenés à choisir au moins 2 secteurs économiques clefs pour le pays ayant un impact sur la biodiversité afin de travailler à l'élaboration d'engagements pour intégrer la protection de la biodiversité aux trajectoires de développement de ces secteurs. Un second diagnostic des secteurs choisis a permis de dresser le panorama précis des acteurs à impliquer pour l'élaboration des engagements ainsi que des pistes de pratiques plus durables pouvant servir de socle de négociation pour définir ces engagements. Ces diagnostics sont en ligne sur le site du projet.
- 2) **Dialogue** pour l'élaboration **d'engagements sectoriels** : les décisions et engagements volontaires devaient résulter d'une co-construction et d'un dialogue multipartite inclusif. A cet effet, des **plateformes de dialogue multi-acteurs**, impliquant experts de la biodiversité et de la conservation, représentants des secteurs économiques et organisations et représentants de la société civile, ont été mises en place ou activées dans les pays. Elles avaient pour objectif de faire sortir les enjeux de conservation de leur univers traditionnel d'experts techniques et scientifiques pour en faire des enjeux partagés par l'ensemble des acteurs, y compris économiques (« mainstreaming »). Ces plateformes devaient aussi permettre aux Ministères nationaux chargés de l'Environnement et aux Points focaux nationaux pour la CDB de mieux piloter la mise en œuvre des objectifs et cibles du Cadre Mondial pour la Biodiversité de l'Après 2020 par le partage de plans d'action. La phase de dialogue a visé à préparer, organiser et faciliter des ateliers multipartites pour amener les acteurs à s'accorder sur des engagements volontaires sectoriels en faveur de la biodiversité, pour les secteurs choisis ; puis d'accompagner l'intégration des engagements sectoriels dans les stratégies et les plans d' action nationaux pour la biodiversité ; et enfin d'encourager l'intégration des engagements sectoriels dans les engagements supranationaux.
- 3) **Dissémination et inclusion** de la méthode et des Engagements : Contribuer au débat international du Cadre mondial *post* 2020 pour la biodiversité et de sa mise en œuvre par la dissémination de la méthode, des engagements et contributions discutés dans chaque pays ciblé. Les dynamiques engagées dans les 16 pays pilotes, en fonction des degrés d'avancements divers et contexte variés dans chaque pays, ont permis de créer une communauté de pratiques fondée sur la diffusion de connaissances, le partage d'expériences et les échanges entre pays. Ainsi, la première phase du projet BIODEV2030 et la dissémination qui en a été faite ont contribué favorablement aux négociations puis à l'adoption du Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal.

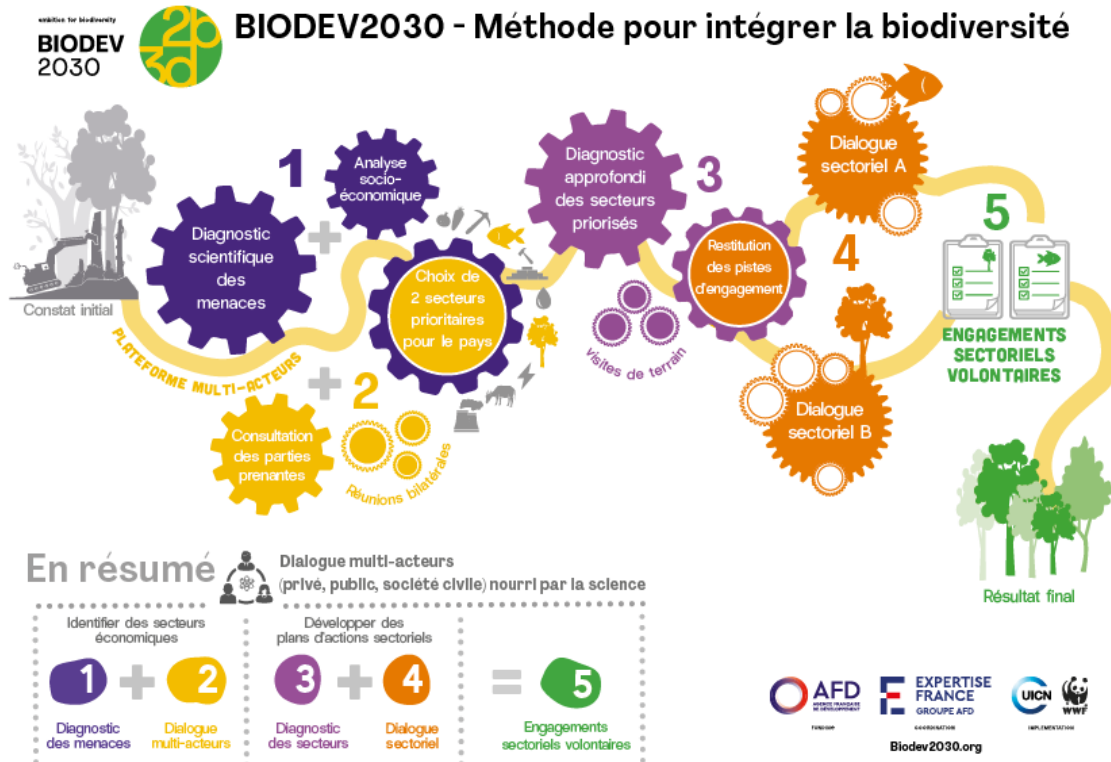


Figure 1 Infographie des étapes composant la méthode BIODEV2030 pour intégrer la biodiversité dans les secteurs économiques, © Do2Co

La mise en œuvre de la phase 1 a été marquée par le COVID, des dates de démarrage du projet étalées entre début 2020 et juin 2021 selon les pays mais aussi des contextes institutionnels différents, favorisant ou non un avancement rapide. Sur l'ensemble de la phase 1, la phase de diagnostic, nécessaire aux décisions et à l'appropriation des informations par les parties prenantes, a nécessité un temps important, tandis que la phase de dialogue autour des engagements volontaires n'a duré que quelques mois au mieux – beaucoup d'ateliers autour des engagements volontaires ayant eu lieu en novembre voire début décembre 2022.

Aussi, les résultats de la phase 1 ont été variables d'un pays à l'autre :

- Les 16 pays de la phase 1 ont finalisé le premier diagnostic des menaces et identifié les secteurs économiques prioritaires sur lesquels a porté le diagnostic approfondi des secteurs et le dialogue autour des engagements (voir tableau ci-dessous).
- Le diagnostic approfondi des secteurs a été finalisé dans tous les pays.
- Une plateforme multi-acteurs a été mise en place ou mobilisée dans les 16 pays, instance de débat et de partage des résultats et orientations du projet. La composition de ces plateformes a évolué en fonction du choix des secteurs pour la phase de dialogue.
- La majorité des pays ont mené un dialogue pour travailler sur des pistes d'engagements volontaires sectoriels. Cela a pris dans la plupart des cas la forme d'ateliers inter-

sectoriels ou d'ateliers réunissant les acteurs des filières en question uniquement. Des pistes d'engagements ont été proposées et discutées dans 14 pays¹ avec les acteurs du secteur privé (structures faîtières, entreprises individuelles) et les acteurs institutionnels (Ministères/institutions sectoriels). Le niveau national a été privilégié dans la majorité des pays ; 3 pays ont toutefois conduit les analyses et le dialogue sur l'échelle régionale (voir tableau ci-dessous).

- La démarche BIODEV2030 testée dans ces 16 pays pilotes en phase 1 a été présentée à plusieurs événements phares pour illustrer la manière dont la biodiversité peut être intégrée dans les secteurs économiques (APAC à Kigali en juillet 2022, COP15 CDB à Montréal en décembre 2022...). Les liens ont été faits avec les cibles du Cadre Mondial pour la Biodiversité en négociation à la COP15. En revanche, le contenu des engagements volontaires, négociés juste avant la COP15 dans la plupart des pays, n'a pas été présenté.

¹ Bénin, Burkina Faso, République du Congo, Ethiopie, Fidji, Guinée, Guyana, Kenya, Madagascar, Mozambique, Ouganda, Sénégal, Tunisie, Vietnam

Pays	Secteurs économiques					Région
	Agriculture	Elevage	Expl. forestière	Mines/ extractifs	Pêche	
Bénin	Riz & soja [Coton]		Bois d'œuvre Sylviculture			
Burkina Faso	Coton	Elevage pastoral		Or (industriel & orpaillage) (Infrastructures)		
Cameroun	Plantations et agriculture vivrière					
Congo	Filières à définir			Filières à définir		
Ethiopie	Céréales Café	Elevage pastoral	Bois énergie			Eco-région Bale et Forêts Sud-Ouest
Fidji	Kawa				Pêche côtière	
Gabon	Filières à définir			Aurifère Carrières		
Guinée	[Fruits & légumes Riz]		[Bois d'œuvre]	Or (orpaillage)		
Guyana	Riz et canne à sucre			Aurifère		
Kenya	Horticulture (tomate)	Elevage pastoral	Bois énergie			Zones arides (comté Kajiado)
Madagascar	Maïs			Or (filiale artisanal)	Crevettes	
Mozambique	Soja Canne à sucre			Infrastructures extractives industrielles	Pêche de mangrove (crabe et crevettes)	
Ouganda	Plantation et agriculture vivrière		Biomasse			
Sénégal	Cultures maraîchères	Elevage pastoral		Mines et carrières	Pêche artisanale	Région de Thiès
Tunisie	Agro-industrie (eaux minérales)			Carrières		
Vietnam	Aquaculture (crevettes et poissons)		Plantations forestières et transformation			

La phase 1 en bref :

La première phase du projet BIODEV2030 a initié une dynamique de dialogue multipartite fondé sur la science, qui a mobilisé, dans chaque pays, tous les acteurs de la société - États, secteur privé, organisations de la société civile, peuples autochtones et communautés locales, citoyens, hommes, femmes et jeunes – autour de cet enjeu vital, en collaboration étroite avec chaque Point focal national (PFN) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

Dans chaque pays, cette première phase s'est centrée sur deux à trois secteurs (tels que l'agriculture, les mines, l'élevage, l'exploitation forestière, la pêche...) et/ou filières (telles que le riz, le maïs, le coton, la canne à sucre, le café, les cultures maraîchères, le bois de construction,



le bois énergie, l'orpaillage, la pêche crevette...), identifiés par le diagnostic et le dialogue comme prioritaires pour la biodiversité et le développement économique du pays. Le dialogue instauré au sein des plateformes multipartites appuyées par BIODDEV2030 a favorisé l'émergence d'une vision nationale commune pour transformer les pratiques productives en faveur de la biodiversité. Des pistes concrètes d'engagements volontaires ont été identifiées, discutées et validées dans certains pays par les acteurs nationaux, qui ont pu être intégrées dans les plans d'actions et les stratégies des secteurs économiques et des entreprises.

Présentation de la phase 2 :

En s'appuyant sur les résultats de la phase 1 et sur la dynamique des plateformes multipartites, la phase 2 du projet BIODDEV2030 (1^{er} septembre 2023 - 28 février 2026 mais 1^{er} janvier 2024 – 28 février 2026 dans les pays) a pour objectif général de contribuer à la mise en œuvre du Cadre Mondial pour la Biodiversité de de Kunming-Montréal en favorisant l'adoption de pratiques productives conciliant biodiversité et développement.

A l'échelle nationale, il s'agira de manière spécifique d'accompagner les autorités publiques nationales dans l'identification des instruments de politiques publiques sectorielles (IPPS) des secteurs prioritaires et de pistes de réformes pour favoriser ce changement de pratiques (Objectif spécifique 1 « réforme d'instruments de politique sectorielle » de cette phase 2).

De plus, à l'échelle d'un territoire pilote par pays, la phase 2 du projet accompagnera les acteurs, à partir des engagements volontaires obtenus en phase 1, à identifier collectivement les actions qu'il serait nécessaire de conduire pour y concilier développement et biodiversité (Objectif Spécifique 2 « projet territorial pilote » de cette phase 2) et ainsi concrétiser la vision de la CDB d'un « monde vivant en harmonie avec la nature ». Des projets de transition vers des pratiques nature-positive, voire de solutions fondées sur la nature, seront développés sur la base des actions ainsi identifiées, puis portés auprès de financeurs potentiels. Toutes les orientations plus spécifiques du projet seront prises au niveau des pays dans le cadre d'un dialogue multipartite, afin de répondre le mieux possible aux priorités et besoins de chaque pays.

Au niveau international, la phase 2 du projet s'efforcera également de créer une communauté de pratique et de développer les capacités des acteurs sur le mainstreaming et la mobilisation de ressources pour des projets de biodiversité (Objectif Spécifique 3 « communauté de pratique du mainstreaming » de cette phase 2) : des webinaires réguliers, la COP16 de la CDB en Octobre 2024 en Colombie, le Congrès Mondial de l'UICN à l'automne 2025 aux Emirats Arabes Unis offriront autant d'opportunités de renforcement des capacités, de partage d'expériences, de diffusion des bonnes pratiques et de présentation des initiatives des pays, avec l'objectif d'attirer des bailleurs.



3. Objectifs et résultats attendus de cette mission

3.1 Raison d'être de la mission

La présente mission s'inscrit dans les activités visant à permettre l'atteinte de l'objectif spécifique 1 de la phase 2 de BIODDEV2030.

Dans la deuxième phase de BIODDEV2030 et la poursuite de son objectif spécifique 1, trois résultats sont recherchés : R1.1, R1.2 et R1.3. Voici leurs intitulés :

R 1.1 : Des espaces de dialogue multi-acteurs sont fonctionnels au niveau national

R 1.2 : Les principaux instruments de politique publique sectorielle (IPPS) à réformer ou introduire pour appuyer les changements de pratiques productives sont identifiés et partagés auprès des ministères sectoriels et acteurs financiers.

R 1.3 : Des outils de connaissance du lien entre économie et nature sont produits et partagés

La présente mission s'inscrit dans R1.2. Voici comment R1.2 est détaillé dans la « Description de l'action » du projet :

« Les diagnostics et résultats de la phase 1 ont fait ressortir, pour les secteurs priorités dans chacun des pays, une première série de constats partagés par les acteurs quant aux instruments de politiques publiques sectorielles (IPPS) à réformer (ou les nouveaux à introduire). Le manque d'incitations à un objectif de préservation de la biodiversité, des incohérences entre instruments, les effets pervers de certaines mesures, ou encore le manque de moyens de contrôle ont pu par exemple être relevés.

*L'analyse conduite dans cette phase 2 devra préciser en quoi les IPPS existants sont alignés (ou non) avec la mise en œuvre de l'accord de Kunming-Montréal pour proposer aux parties prenantes un état des lieux initial. **Une expertise transversale sera mobilisée par la coordination siège UICN-WWF-France sur les leviers de changement de pratiques des principaux secteurs (agriculture, mine, pêche). Cette expertise accompagnera les Assistants Techniques dans chacun des pays pour mieux préparer et nourrir le dialogue entre acteurs – en particulier des ministères concernés - sur ce sujet et aboutir à l'identification de 2 ou 3 IPPS par secteur à faire évoluer en priorité pour mettre en œuvre le CMB-KM.** »*

Nous avons surligné en gras ci-dessus les éléments directement liés à la présente mission.

Dans le domaine des politiques publiques, un enjeu crucial est celui de la **cohérence des politiques économiques (fiscalité, mesures commerciales, etc.), sectorielles (incitations perçues par les producteurs dans les secteurs agricoles, de l'élevage, des mines, de la foresterie, de la pêche, etc.) et environnementales et notamment relatives à la biodiversité**. Lorsqu'un pays, partie à la CDB, s'est fixé des objectifs liés à la conservation de la biodiversité, des instruments de politique environnementale peuvent être mis en place comme des protections d'aires riches en biodiversité. Comme dit plus haut, et c'est tout l'enjeu du « mainstreaming », il est crucial d'intégrer la biodiversité dans les décisions que prennent les acteurs publics et privés des secteurs qui impactent la biodiversité. Pour cela, il faut veiller à ce que les instruments des politiques économiques et sectorielles, en incitant les producteurs à adopter des pratiques productives dont certaines peuvent être nocives pour la nature, ne constituent pas des freins à l'atteinte des objectifs « biodiversité » que le pays s'est fixé. Ainsi, l'amélioration de la cohérence des politiques publiques peut permettre à une société d'être plus efficace et efficiente dans l'atteinte de ses objectifs « biodiversité ».

3.2 Typologie possible et exemples d'instruments

En suivant les recommandations de l'OCDE (2021), une typologie simple d'instruments de politiques publiques qui pourrait être utilisée dans cette mission est :

- instruments économiques (par exemple, taxes sur des intrants polluants, paiements pour services écosystémiques, subventions d'intrants ou pratiques moins polluants),
- instruments réglementaires (par exemple zones protégées interdites à certaines productions ; aménagement et zonage du territoire ; quotas de pêche ; restrictions quantitatives sur la pollution et l'extraction des ressources naturelles),
- instruments informationnels ou autres instruments (par exemple éco-étiquetage et accords volontaires).

Exemples (liste non exhaustive) d'instruments de politiques publiques :

	Instruments		
	Économiques	Réglementaires	Informationnels et autres
Politiques sectorielles (politiques agricole, de l'élevage, forestière, minière, de la pêche)	taxes sur les intrants polluants ; subventions d'intrants ou pratiques moins polluants ; paiements pour services environnementaux ; soutiens au revenu des producteurs ; subventions sur le prix des produits	zones protégées interdites à certaines productions ; aménagement et zonage du territoire ; restrictions quantitatives sur la pollution ; interdiction / autorisation de certains produits ; interdiction / autorisation de certaines pratiques ; restrictions quantitatives l'extraction des ressources naturelles ; quotas de pêche ; licences et limitation du nombre de bateaux autorisés	R&D sur les pratiques plus durables ; Identification et diffusion des pratiques productives plus durables éco-étiquetage ; accords volontaires
Politique économique et fiscale	Fiscalité sur les revenus et ou profits des entreprises ; TVA	Autorisations données à certains acteurs pour produire / commercialiser	
Politique commerciale	Droits de douane sur les importations et taxes sur les exportations	Quotas (sur les importations ou les exportations)	Empreinte environnementale des produits commercialisés

Exemples d'instruments de la politique agricole d'un pays, avec des effets néfastes directs ou indirects sur la biodiversité (Banque mondiale, 2023):

Example of agricultural supports: input subsidies

Ex1: a fertilizer subsidy : ==> increases the use of fertilizer that can lead to :

nutrient runoff into water bodies ==> decrease water quality and health

and / or land use intensification ==> deforestation

Ex2: a phytosanitary product subsidy: ==> increases the use of the phytosanitary. products. that can lead to :

High negative impacts on animals and plants living in agricultural landscape==> less biodiversity

Chemicals runoff into water bodies and residues on harvested products ==> decrease water quality and health

Ex3: "unpriced, or underpriced, water provided through irrigation. The benefits of irrigation are significant and, in the right circumstances, can greatly increase yields and strengthen climate resilience. However, when complementary policies fail to send the right water scarcity signals, this failure can lead to the cultivation of water-intensive crops in inappropriate areas, depleting water and reducing resilience during times of drought" (WorldBank, page 108, Box 6.2)

Example of agricultural supports: market price supports:

Ex1: trade measures and policies like an import ban or tariff on imports on certain agricultural commodities ==> increase the domestic price of the crop ==> incentivize farmers to produce more of that crop either through extensification (which can lead to deforestation or natural habitats conversion) or intensification (which can lead to pollution)

Ex2: "Output payments linked to the quantity of the final product produced could have a similar effect as market price support, increasing the price of the final product and thereby increasing production. However, decoupled payments—that is, support to farmers that is not linked to overall production—would not alter the farmer's production decision since input and output prices remain unchanged, making this policy less distortionary. For a given increase in production, input subsidies are likely to be more distortionary than output-price payments since input subsidies cause distortions in the input-mix decision while also encouraging overproduction".

Ex3: "Tax incentives may alter farmers' income (total revenue) or total costs, depending on their implementation. For example, income tax reductions could lead to increased investments in the future, and some of these investments may benefit productivity, the environment, or both. Tax

incentives that promote certain inputs would lower input prices and some of these incentives may harm or benefit the environment, depending on the specific inputs they target. However, tax incentives, even those that promote good agricultural practices, may increase future production, which may increase extensification and deforestation.”

Example of agricultural supports: infrastructure and R&D:

“Ex: “Finally, publicly funded infrastructure and research and development can influence several factors that will determine production and spillover effects. Irrigation infrastructure, for instance, will affect the input mix that farmers employ, by increasing the inputs that are complementary to water and decreasing those that are substitutes.”

Pour faciliter l’atteinte des objectifs de conservation de la biodiversité dans un pays, il faut inciter les producteurs à adopter des pratiques moins défavorables pour la biodiversité. Ce changement d’incitations peut advenir en réformant les instruments des politiques économiques, commerciales et sectorielles. Cela contribuera à renforcer la cohérence des politiques.

Par réforme on entend :

- une modification des instruments dont on a montré qu’ils concouraient à l’adoption de pratiques productives défavorables à la biodiversité, dans un sens plus favorable à la biodiversité,
- l’amplification des instruments dont on a montré qu’ils étaient favorables à la biodiversité,
- l’introduction de nouveaux instruments (de politiques sectorielles) dont on a vu dans d’autres pays qu’ils étaient *a priori* favorables à la biodiversité,
- la mise en œuvre effective d’instruments prévus par le corpus juridique du pays (« *enforcement* »).

Par type d’instruments maintenant, voici ce que l’on entend modifier lorsque l’on réforme des instruments économiques, réglementaires ou informationnels :

- Réformer des instruments économiques et fiscaux revient à modifier les paramètres du calcul économique rationnel des agents économiques (maximiser la différence entre recettes et coûts de leur activité)
- Réformer des instruments réglementaires permet de changer les “règles du jeu” (modifier ce qui est interdit / autorisé). Par exemple “il est maintenant interdit d’utiliser tel produits phytosanitaires” ou “il est maintenant interdit de cultiver dans telle zone”.
- Réformer des instruments informationnels (Recherche & Développement autour des pratiques alternatives plus durables (par exemple l’agro-écologie, les solutions fondées



sur la nature, la certification des bonnes pratiques et les labels associés pour différencier les produits sur le marché et fournir un “*price premium*” aux producteurs, donner tout simplement des informations sur l’efficacité d’intrants biologiques, sur la demande pour des produits ayant moins contribué à impacter la biodiversité) permet d’améliorer les connaissances des producteurs vis à vis des pratiques alternatives (rendements, risques, coûts, prix, efficacité des intrants de substitution, etc.) et changer la perception et représentation du problème par les acteurs.

3.3 Objectifs et attentes générales de la mission

Dans le cadre de cette mission, l’UICN et le WWF souhaitent faire appel à de l’expertise externe pour :

- Nourrir les discussions, réflexions et prises de décisions des parties prenantes rassemblées au sein des plateformes nationales et les accompagner dans leur conscientisation des liens entre pressions sur la biodiversité - pratiques productives spécifiques néfastes pour la biodiversité - instruments existants de politiques incitant les producteurs à adopter ces pratiques impactant la biodiversité.
- Familiariser les parties prenantes avec le concept d’instruments de politiques (économiques, commerciales, sectorielles) et à leur influence sur le comportement des producteurs et donc avec les pressions sur la biodiversité (« triplet » pressions – pratiques - instruments).
- Familiariser les parties prenantes à des options possibles de réforme des incitations néfastes pour la biodiversité, induites par des instruments de politiques sectorielles ou économique et commerciale et à leurs enjeux (impacts qualitatifs possibles² sur différentes catégories d’agents économiques³).
- Identifier pour chaque combinaison « pays BIODEV2030 X secteur », parmi les instruments des politiques sectorielles, de la politique économique et de la politique commerciale, un « mix » d’instruments qu’il est prioritaire de réformer ou de renforcer et identifier des instruments qu’il serait pertinent d’introduire.
- Proposer des réformes de ces instruments jugés prioritaires et une évaluation qualitative de leurs effets possibles sur différentes catégories d’acteurs
- Apporter les éléments d’analyses sur l’encadrement et les contraintes potentielles aux instruments des politiques sectorielles nationaux par des accords régionaux lorsque ceux-ci existent (espace CEDEAO-UEMOA etc.)

² *Évaluation succincte et qualitative des impacts des réformes envisagées demandée dans cette mission.*

³ *Exemples de catégories d’agents économiques : consommateurs, producteurs (de différentes taille), contribuables, ménages ruraux, urbains, etc.*



- Identifier et décrire des expériences de réformes d' instruments de politiques réussies ou ratées.

3.4 Utilisateurs de l'évaluation

Le rapport de la mission, ainsi que les deux vidéos (l'une en français et l'autre en anglais) enregistrées et dans lesquelles les principaux éléments de la mission (objectifs, méthode, résultats, discussion) seront présentés, devront être utiles au collectif d'acteurs coordonnant (Expertise France Siège), mettant en œuvre le projet (UICN Siège et WWF Siège, Assistants Techniques / Chargé(e)s de projet, aux interlocuteurs dans les Ambassades de France et Agences AFD et expertise France dans les pays, aux Points Focaux nationaux CDB) ainsi qu'aux parties prenantes participant aux plateformes nationales dans chacun des pays BIODÉV2030.

Les vidéos évoquées ci-dessus ne sont que de **simples enregistrements audio et vidéo de la personne ou des personnes restituant l'étude, c'est-à-dire présentant des diapositives**.

Cela revient à s'enregistrer en train de présenter / commenter un diaporama. L'objectif est que toute personne, et notamment les parties prenantes au sein des plateformes nationales, puisse ré écouter autant de fois que nécessaire cette présentation et que l'on puisse diffuser la version en français dans les plateformes multi-acteurs des pays francophones et la version en anglais dans les plateformes multi-acteurs des pays anglophones.

4. Objectifs spécifiques de la mission

A la fin de la mission, les objectifs spécifiques clés suivants devront avoir été atteints :

1. Proposer une **typologie d' instruments** de politiques publiques (sectorielle et économique *i.e.* commerciale et fiscale)) simple et internationalement reconnue en motivant ce choix. Par exemple, on pourra proposer d'utiliser une typologie d' instruments différenciant les types d'instruments de nature économique, les instruments de type réglementaire et les instruments de type informationnels (et autres), telle que celle proposée par l'OCDE (cf. OECD (2021)). Montrer à partir d'exemples bien choisis et suffisamment divers, concernant des pays BIODÉV2030, comment des instruments (dans chaque type) de politique sectorielle (agriculture, élevage, mines, foresterie, pêche) et des instruments des politiques économique et commerciale, sont susceptibles d'inciter les producteurs des secteurs mentionnés à adopter des pratiques constituant une pression forte sur la biodiversité.
2. Pour chacun des **15 pays** de la phase 2, et pour les **3 secteurs ou sous-secteurs prioritaires** (recommandés par WWF et UICN au démarrage de la mission) dans chaque pays, donner **au moins un exemple** d'instrument de politique sectorielle, par **type d' instruments**. **Cela donne 135 exemples (15 pays x 3 secteurs x 3 (un exemple pour chacun des 3 types d'instruments))**;

3. Pour chacun des **15 pays** de la phase 2, et pour les **deux politiques** non sectorielles que sont **la politique économique**⁴ (ex : fiscalité sur le revenu des ménages ou sur le profit des entreprises, politiques de relance budgétaire ; fiscalité des carburants, etc.) **et la politique commerciale** (ex : droits de douane ou quotas sur les importations, taxes à l'exportation, quotas d'exportation, etc.), **donner au minimum deux exemples d' instruments, par type d'instrument**. Cela donne **60 exemples** (15 pays x 2 politiques (économique, commerciale) x 2 exemples pour deux types d'instruments).

Les exemples pris pour répondre aux objectifs spécifiques 2 et 3 ci-dessus devront être brièvement décrits (nom, objectif, acteurs ciblés, modalités, durée d'existence, budget, recettes, etc.) et correspondre à des instruments effectivement mis en œuvre dans les pays BIODDEV2030 et être fortement susceptibles d' inciter les producteurs agricoles, éleveurs miniers, forestiers, de la pêche dans les pays en développement à adopter des pratiques productives néfastes pour la biodiversité ;

4. Pour chacun des 15 pays de la Phase 2 de BIODDEV2030, construire un tableau montrant, pour chaque pression (*i.e.* menace) majeure sur la biodiversité identifiée à l'échelle nationale dans les diagnostics de phase 1, des « triplets » entre « pressions sur la biodiversité » - « pratiques productives à l'origine de ces pressions » - « ensemble des instruments des politiques économiques, commerciales et sectorielle identifiés aux objectifs spécifiques 2 et 3 ci-dessus constituant des incitations à adopter ces pratiques productives ».
5. Pour chacun des 15 pays BIODDEV2030 et pour chacun des **3 secteurs ou sous-secteurs prioritaires** (recommandés par WWF et UICN au démarrage de la mission), **proposer au moins 2 combinaisons d'au moins 4 instruments de politique publique (sectorielle, économique ou commerciale), en variant les types d'instrument** (selon la typologie choisie), **effectivement mis en œuvre entre 2000 et 2024, et jugés prioritaires parce qu'incitant fortement** les producteurs à adopter les pratiques néfastes, le décrire précisément (nature, intensité, objectif, phasage éventuel, public ciblé, effets éventuellement documentés, etc.). Il y a ainsi 90 combinaisons (15 pays x 3 secteurs x 2 combinaisons) à proposer. Chaque combinaison devra être constituée d'au moins 4 instruments, de types variés et comprendre *a minima* un instrument de politique sectorielle et un instrument de politique non sectorielle (*i.e.* économique, commerciale).
6. Pour chacun des 15 pays BIODDEV2030 et pour chacun des **3 secteurs ou sous-secteurs prioritaires** (recommandés par WWF et UICN au démarrage de la mission) et pour une seule des deux combinaisons d'instruments proposées en réponse à l'objectif 5 ci-dessus, proposer un scénario de réforme⁵ de cette combinaison d'instruments jugée prioritaire, et évaluer qualitativement les catégories d'acteurs (producteurs, consommateurs, contribuables,

⁴ On insiste ici sur le fait que la politique économique peut elle-même être constituée d'instruments de type économique, d'instruments de type réglementaire et d'instruments de type informationnel (ou autres).

⁵ On pourra proposer des façons de réformer les instruments ayant des incitations pour les producteurs néfastes sur la biodiversité mais aussi proposer l'introduction d'instruments non existants à ce jour ou bien encore le renforcement d'instruments « favorables à la biodiversité » (voir fin de la section 3.2 ci-dessus).

riverains locaux, société nationale, société mondiale) susceptibles d'être impactées⁶. Il y a ainsi 45 scénarii de réforme à décrire brièvement (15 pays x 3 secteurs x 1 combinaison d'instruments).

7. Identifier, dans chaque pays BIODÉV2030, deux à trois experts nationaux ayant des compétences solides en matière d'analyse des politiques publiques.
8. **Au niveau international (pays BIODÉV2030 ou non):**
 - i) Identifier 3 à 6 **expériences de tentatives (réussies ou non) de réforme d'instruments** de politiques publiques sectorielles dont l'objectif était de mieux aligner production économiques et objectifs environnementaux (incl. la conservation de la biodiversité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre),
 - ii) identifier des **facteurs ("économie politique") expliquant soit le succès soit l'échec de la réforme** (une réforme réussie étant une réforme d'un instrument proposée, discutée, amendée et *in fine* adoptée ; et pas l'observation d'impacts positifs sur la biodiversité) comme par exemple le fait que les parties prenantes aient été associées? Légitimité reconnue des objectifs environnementaux ? Un seul instrument réformé ou un mix d'instruments? Identification préalable des éventuels « perdants » de la réforme ? Compensation des perdants de la réforme annoncée? Séquence particulière dans la mise en œuvre avec certains acteurs ciblés? Progressivité de mise en œuvre de la réforme dans le temps? Correction *in itinere* des effets négatifs non escomptés ?
9. Enregistrement vidéo et audio de deux présentations (commentaire du diaporama) du rapport (en deux langues français et anglais).

5. Méthodologie

La mission repose sur une revue intense de littérature académique et grise (rapports et publications d'organisations internationales comme l'OCDE, la Banque mondiale ou la FAO, le PNUD, l'OMC, le PNUE mais aussi de publications au niveau national (rapports gouvernementaux)) et requiert une forte capacité de synthèse.

Les principales sources d'information suggérées sont :

⁶ Comme suggéré plus haut, « Évaluation succincte et qualitative des impacts des réformes envisagées demandée dans cette mission. » et « Exemples de catégories d'agents économiques : consommateurs, producteurs (de différentes taille), contribuables, ménages ruraux, urbains, etc. ».



- (i) Littérature académique et de la FAO, du FIDA, de la Banque mondiale, l'OCDE, OMC, PNUD, PNUE, FMI et autorités nationales sur les (réformes des) instruments de politiques publiques sectorielles, économiques et commerciales susceptibles d'inciter les producteurs à adopter des pratiques néfastes pour la biodiversité,
- (ii) les rapports produits lors de la phase 1 du projet (diagnostics des menaces et diagnostics sectoriels),
- (iii) des entretiens avec des experts politistes, économistes, spécialistes de la réforme des instruments de politiques publiques (sectorielles, économiques et commerciales),
- (iv) des entretiens avec un échantillon de partenaires et bénéficiaires du projet (par visio-conférence) :
 - Points focaux nationaux CDB,
 - Assistants techniques / Chargé(e)s de projet dans les pays,
 - Les équipes Ambassades de France, et AFD dans les pays.

La mission sera menée en trois phases :

- Démarrage et collecte des ressources à analyser (articles, rapports, personnes ressources)
- Revue de littérature, conduite d' entretiens et analyse
- Synthèse, écriture et enregistrement des présentations (audio et vidéo en deux langues)

Les livrables de chaque phase devront être remis à la fin des étapes correspondantes, comme précisés dans le tableau synoptique ci-dessous.

5.1 Phases de la mission

Phases de l'évaluation	Activités clés	Livrables et réunions
Démarrage et collecte des ressources à analyser (articles, rapports, personnes ressources)	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de cadrage : une réunion sera organisée pour s'accorder sur les objectifs de la mission, le chronogramme, la méthodologie et les livrables attendus. - Identification et collecte des ressources (articles, rapports, personnes ressources). - Des entretiens préliminaires pourront être menés avec des staff WWF/UICN et deux à quatre points focaux nationaux CDB. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion de cadrage avec le groupe de pilotage • Validation de la note de cadrage proposée par le consultant • Validation de la liste des « inputs » (articles, rapports et experts clés à interviewer)
Revue de littérature, conduite d'entretiens et Analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Revue de littérature - Entretiens avec des experts - Analyse et rédaction des réponses aux objectifs spécifiques de la mission - Identification, dans chaque pays BIODEV2030, de deux à trois experts nationaux ayant des compétences solides en matière d'analyse des politiques publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion intermédiaire : restitution et discussions sur chacun des objectifs spécifiques de la mission (section 4) • Validation des actions en cours, des résultats intermédiaires et du rapport intermédiaire obtenus
Synthèse, écriture et enregistrement des vidéos	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du rapport final - Envoi d'une v0 du rapport final - Intégration des retours reçus - Atelier de restitution et enregistrement de deux présentations (une en anglais, une en français) pour que le rapport puisse être présenté, via ces vidéos, à n'importe quel moment ultérieur, aux parties prenantes des plateformes nationales multi-acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de restitution et discussion avec les utilisateurs des résultats de la mission (WWF, UICN, Expertise France, AFD – Sièges et pays) • Validation du rapport final et de la synthèse par le groupe de pilotage • Validation des restitutions vidéos

5.2 Livrables attendus

Les livrables suivants sont attendus de la mission. Ils devront être soumis par email sous format Word à l'équipe projet.

Livrables	Description	# pages max.
Note de cadrage	Cette note contiendra : <ul style="list-style-type: none"> * un rappel du contexte et des objectifs de la mission (max 2 pages) * la description de deux à trois typologies d'instruments de politiques qui pourraient être utilisées dans la mission et le choix de typologie qui sera <i>a priori</i> proposé * méthode proposée avec une première liste d'articles, rapports (d'organisations internationales et nationales) et experts à interviewer * exemples de triplets « pressions sur la biodiversité – pratique productive – instrument de politique » <ul style="list-style-type: none"> - un ou deux exemple(s) de réformes fictives - Un exemple d'évaluation qualitative des effets de ce cette (ces) réforme(s) sur les agents économiques - la possible identification d'expériences de réformes réelles (réussies ou non) d'instruments de politiques sectorielles visant à mieux intégrer la biodiversité ou les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs économiques * un exemple d'identification d'un expert dans un des pays BIODÉV2030 ayant des compétences solides en matière d'analyse des politiques publiques * le programme de travail * le calendrier des réunions 	15
Rapport intermédiaire	Le rapport intermédiaire contiendra une réponse à chacun des objectifs spécifiques (section 4) de la mission.	45 pages hors annexes
Rapport final incluant les annexes	Le rapport final contiendra : <ul style="list-style-type: none"> une réponse à chacun des objectifs spécifiques (section 4) de la mission <p>En annexe, une fiche par pays BIODÉV2030 recensera toutes les informations utiles (aux parties prenantes des plateformes nationales), collectées et produites au cours de cette étude. On pourra par exemple, pour chaque pays BIODÉV2030 et pour les secteurs sélectionnés en phase 1 ou envisagés pour la phase 2, rappeler les instruments de politique publique (sectorielle, économique ou commerciale), en variant les types d'instrument (selon</p>	60 pages hors annexes

	la typologie choisie), effectivement mis en œuvre entre 2000 et 2024, et jugés prioritaires parce qu'incitant fortement les producteurs à adopter les pratiques néfastes, le décrire précisément (nature, intensité, objectif, phasage éventuel, public ciblé, effets éventuellement documentés, etc.). On pourra aussi rassembler dans les fiches pays annexées les possibilités de réformes de ces instruments. Enfin, on rassemblera dans ces fiches pays annexées les contacts (nom, prénom, organisation, mail si possible) des experts nationaux en analyse des politiques publiques identifiés au cours de l'étude.	
Production d'une synthèse écrite	Une synthèse accompagnera le rapport final. Elle sera en français et anglais.	5
Enregistrement audio et vidéo des présentations du rapport final (diaporama commenté) : FR/EN	Deux présentations (diaporama commentés) sont enregistrées (une en anglais, une en français) avec pour objectif de restituer les principaux éléments de la mission (objectifs, méthode, résultats, discussion) aux parties prenantes dans les plateformes multi-acteurs. Chaque présentation enregistrée pourra durer entre 20 et 30 minutes.	N/A

6. Organisation de la mission d'évaluation

6.1 Pilotage et gouvernance de la mission

La mission de consultance sera gérée par un **groupe de pilotage** composé de représentants de l'UICN Siège et du WWF-France (Siège), ainsi que de la maîtrise d'ouvrage Expertise France.

Les fonctions principales des membres de ce groupe de pilotage sont :

- De faciliter les contacts entre l'équipe de consultance et certaines parties prenantes du projet,
- De s'assurer que l'équipe de consultance ait accès à toutes les sources d'information et de documentation liées au projet,
- De suggérer de la littérature à inclure dans la revue,
- D'organiser des réunions de cadrage et de suivi avec l'équipe de consultance,
- De valider les déroulés de réunions et livrables intermédiaires et finaux,
- De rassembler et consolider les retours et commentaires sur les livrables produits par l'équipe de consultance,
- De s'assurer de la bonne communication des conclusions et recommandations de l'évaluation aux utilisateurs et aux autres destinataires éventuels.

6.2 Calendrier

La durée totale de la mission ne pourra excéder 150 jours ouvrés, selon le détail donné dans le tableau ci-dessous. Il est attendu que la mission se termine **fin octobre 2024** au plus tard.

Activités / étapes	Lieu	Echéance
Réunion de cadrage	A distance	Première quinzaine de juin 2024
Revue de littérature, conduite d'entretiens et Analyse	A distance	juin-juillet-août 2024
Présentation des premiers résultats / livrables intermédiaires	A distance	fin juillet 2024
Présentation des résultats finaux au groupe de pilotage, écriture du rapport final, de la synthèse	A distance	Dernière semaine de septembre-Première quinzaine de octobre 2024
Atelier de restitution final	Paris si possible	Mi-ou fin octobre 2024
Enregistrement des présentations (EN/FR) audio et vidéo (diaporama commenté)	A distance	Fin octobre 2024

Les candidats devront proposer dans leur offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité/mission et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de cadrage.



APPENDICE AU CAHIER DES CHARGES

Annexe 1 : Références utiles :

Site du projet BIODDEV2030 – page donnant accès aux diagnostics des menaces et des secteurs : [Ressources – BIODDEV2030](#)

Main threats identified and related sectors and sub-sectors that have been selected by stakeholders during BIODDEV2030 Phase 1, see tables 5 and 6 here: [Mainstreaming biodiversity into priority economic sectors | IUCN Library System](#)

OCDE (2021). Biodiversity, natural capital and the economy A policy guide for finance, economic and environment ministers. <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/1a1ae114-en.pdf?expires=1706263049&id=id&accname=quest&checksum=8F09C97CBB845A80306E04B97A0619DF>

Banque mondiale et IFPRI (2022). Repurposing Agricultural Policies and Support: Options to Transform Agriculture and Food Systems to Better Serve the Health of People, Economies, and the Planet. [Open Knowledge Repository \(worldbank.org\)](#)

Banque mondiale (2023). Detox Development: Repurposing Environmentally Harmful Subsidies. [Harmful Environmental Impacts of Agricultural Subsidies | IFPRI : International Food Policy Research Institute](#)



Annexe 2 : Extraits utiles des références citées (pour gagner du temps) :

Extraits de OCDE (2021) : <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/1a1ae114-en.pdf?expires=1706263049&id=id&accname=quest&checksum=8F09C97CBB845A80306E04B97A0619DF>

“Halting and reversing biodiversity loss requires systematically embedding biodiversity considerations in the policies, practices and economic activities that affect or depend on nature and its services, a process referred to as mainstreaming (Huntley and Redford, 2014)”.

“Entry points for mainstreaming biodiversity exist across all levels of government and in various sectors. Mainstreaming at the national level is important, as this is where governments form medium to long-term priorities and take budgetary decisions, both of which steer national action in sectors or policy areas. Key strategies and plans relevant to biodiversity mainstreaming at the national level include National Economic or Development Plans, National Trade or Export Plans, Nationally Determined Contributions (NDCs), long-term Low Emissions Development Strategies (LEDS), National Risk Assessments, Agricultural Development Plans, Infrastructure Plans and Development Co-operation strategies.”

“Adopting a long-term national vision for biodiversity with clear targets and indicators. Establishing a long-term national vision for biodiversity and setting clear biodiversity targets can help provide direction for policy makers and galvanise action. (...) One of the shortcomings of the previous global biodiversity framework was the ambiguity, complexity and lack of measurability of the 20 Aichi targets. (...)”

Developing coherent national strategies and plans. Ensuring policy coherence across national strategies and action plans is essential for achieving biodiversity and broader sustainable development goals. Synergies and trade-offs exist across policy objectives, which need to be identified and explicitly addressed.

To promote policy coherence, national strategies and plans should be prepared in a coordinated manner, with active participation and consultation of relevant ministries and other stakeholders. This would help to identify and manage potential synergies, trade-offs and misalignments across policies. While countries are increasingly considering biodiversity across various national strategies and action plans, its inclusion is often limited to a generic mention or general strategic direction. Few national strategies and plans beyond NBSAPs include specific (quantified) targets for biodiversity, and even fewer include indicators against which to monitor progress (OECD, 2020[66]; OECD, 2018[67]). Integrating specific and measurable targets for biodiversity and other policy objectives into national strategies and plans also enables policy makers to better identify potential misalignments.

High-level leadership (e.g. from the office of the President / Prime Minister or cabinet), and the development of inter-ministerial committees that include finance and relevant sectoral



ministries, can facilitate a coherent policy response. The roles and responsibilities of different institutions should also be clearly defined, to ensure transparency, accountability and effective implementation of policies.”

Mainstreaming biodiversity into.....: ““...national economic plans, national budgets, low-emission development strategies, national risk assessments, development cooperation strategies, all programmes, policies and projets.

Promote policy coherence by strengthening inter-ministerial coordination and setting clear time-bound targets, roles and responsibilities.”

“Draw on the full suite of regulatory (e.g. pollution standards), economic (e.g. taxes, biodiversity offsets) and information (e.g. ecolabelling) instruments to internalise the external costs (and benefits) from firms and households.

Setting and enforcing absolute limits on natural resource use or extraction (e.g. protected areas, tradable permits, and quotas) is particularly important where ecosystems could face tipping points, or are of considerable ecological or cultural significance.”

Mainstreaming biodiversity requires a policy mix:

““An effective response to biodiversity loss will require a mix of policy instruments including regulatory instruments (e.g. protected areas; spatial planning; quantity-based restrictions on pollution and natural resource extraction), economic instruments (e.g. taxes; payments for ecosystem services; subsidy reform), and information or other instruments (e.g. eco-labelling and voluntary agreements). The appropriate mix of policies is context specific, and depends on the biodiversity issue as well as the social, cultural, political and economic context.

For instance, protected areas and (temporary) bans may be most appropriate where ecosystems are at risk of reaching tipping points or are of particular ecological, social or cultural significance.

In other cases, taxes or other economic instruments may be a more cost-effective approach to achieving a biodiversity objective.”

A possible simple typology of policy instruments:

““a mix of policy instruments including :

- regulatory instruments (e.g. protected areas; spatial planning; quantity-based restrictions on pollution and natural resource extraction),
- economic instruments (e.g. taxes; payments for ecosystem services; subsidy reform),
- information or other instruments (e.g. eco-labelling and voluntary agreements).



”

“Key policy instruments for mainstreaming biodiversity at the national level (i.e. cross-sectoral measures) include clear and secure land tenure, land-use and marine spatial planning, strategic environmental assessment (SEAs) and fiscal and other economic instruments.

Spatial planning provides a framework for reconciling the multiple social, economic and environmental demands placed on land or on the ocean. Including specific biodiversity criteria in spatial plans can help avoid land-use conversion of areas of particular importance for biodiversity (e.g. Key Biodiversity Areas), or ecosystem service provision (e.g. watersheds), and minimise impacts of production activities. Fiscal and other economic instruments can also serve to provide incentives (both penalties and rewards) for sustainable production and consumption. Given the multiple threats on biodiversity, it is important to establish a clear understanding of the key pressures at national level, prioritise responses to address these pressures, and consider the types of policy measures likely to be most effective in terms of environmental impact as well as cost.”

Annexe 3 : Extraits des messages clés de « Detoxing développement » :

« Agricultural subsidies

- Richer countries spend more on agricultural subsidies than poorer countries, even when seen relative to total agricultural production. The largest subsidizers are China, the European Union, Indonesia, Japan, and the United States. However, low- and middle-income countries spend a larger share of their subsidy budget on coupled subsidies, which are the most distorting and environmentally damaging. Subsidies in high-income countries tend to be uncoupled from production—such as those directed to agricultural research and infrastructure—and thus are less harmful.
- Agricultural subsidies tend to benefit wealthier farmers—because wealthier farmers use more inputs and produce more outputs—and usually fail to improve productivity or efficiency. In some countries, this is offset by channeling more subsidies to poorer regions, or by subsidies making up a larger share of poor households' incomes. The report also finds that higher levels of coupled subsidies lead to lower farm-level technical efficiency. Decoupled subsidies, however, which are not linked to production decisions, have no impact on the efficiency of production.
- Subsidies incentivize excessive fertilizer usage to the extent that it suppresses agricultural productivity, degrades soils and waterways, and damages people's health. More than half of global agricultural production now occurs in regions where fertilizer is suppressing rather than increasing productivity. This means there is significant room to reduce fertilizer use with positive impacts on crop production. Yet the opposite is achieved by subsidies, as excessive fertilizer application is not absorbed by crops and runs off into waterways. Inefficient subsidy usage is responsible for up to 17 percent of all nitrogen pollution in water in the past 30 years, which has large enough health impacts to reduce labor productivity by up to 3.5 percent.
- Agricultural subsidies are responsible for the loss of 2.2 million hectares of forest per year, equivalent to 14 percent of global deforestation. Agricultural subsidies in rich countries are driving significant tropical deforestation around the world. For instance, livestock subsidies in the United States drive deforestation in Brazil by increasing the demand for soybeans as feedstock. In turn, subsidy-driven deforestation causes the spread of vector-transmitted diseases—including 3.8 million additional cases of malaria each year, with an economic impact of up to US\$19 billion per year.. »

“Fishery subsidies

- Subsidies are a key driver of excess fishing capacity, dwindling fish stocks, and lower fishing rents. The negative impact of subsidies is even greater when fisheries are not managed sustainably and already severely depleted. Repurposing subsidies without incentivizing increased fishing capacity is of paramount importance to safeguarding remaining stocks.



- Yet, if fisheries remain as open-access regimes, repurposing subsidies may have little impact. Since much of the overfishing by subsidized fleets occurs in the open seas (a global public good) or in exclusive economic zones in low- and middle-income countries, subsidy reform needs to be coupled with reforms to access regimes.

Repurposing all fishery subsidies may cause major harm to small-scale, artisanal fishers. But well-targeted reforms can lead to triple wins, where ecosystem sustainability improves, fishing fleets of all sizes increase their catches and revenues, and the fishery sector becomes distributionally more progressive.”

“Principles for repurposing harmful subsidies

Subsidy reforms are more than just subsidy removal and should consist of a package of measures that mitigate the downside risks of reform—including political opposition and adverse impacts on vulnerable groups—while maximizing their contribution to sustainable development.

- Building public acceptance and credibility is key, especially when political opposition threatens to derail reform efforts. Effective communication and transparency are needed to build credibility of assurances to address the adverse consequences of reform.
- Complementary measures are necessary when price-based instruments (such as subsidy reductions) are insufficient to solve environmental externalities. For instance, improving public transit can help replace fossil fuels, and laws can protect endangered natural capital.
- Social protection and compensation are an imperative in all contexts where subsidy removal may threaten the livelihoods of vulnerable groups and increase poverty.
- Carefully sequenced reforms can reduce the disruption from large price shocks due to the one-off removal of subsidies and enable households and firms to adjust gradually.
- Sound strategies for reinvesting reform revenues can ensure that subsidy reforms help to deliver on development priorities, such as infrastructure, health, and education—while lending credibility to the public good objectives of subsidy reform.

The world’s sustainable development goals are directly undermined by the roughly US\$1.25 trillion in explicit subsidies paid every year to fossil fuel, agriculture, and fishery sectors. This report documents the hidden consequences of subsidies. It shows that subsidy reform can remove distorted incentives that obstruct sustainability goals, but it also can unlock significant domestic financing to facilitate and accelerate sustainable development efforts that would have greater, wider, and more equitable benefits.”

Annexe 4: Figures pour illustrer les mix d'instruments de politiques qui peuvent déjà exister et les liens avec des pratiques de production spécifiques néfastes pour la biodiversité (2 exemples) :

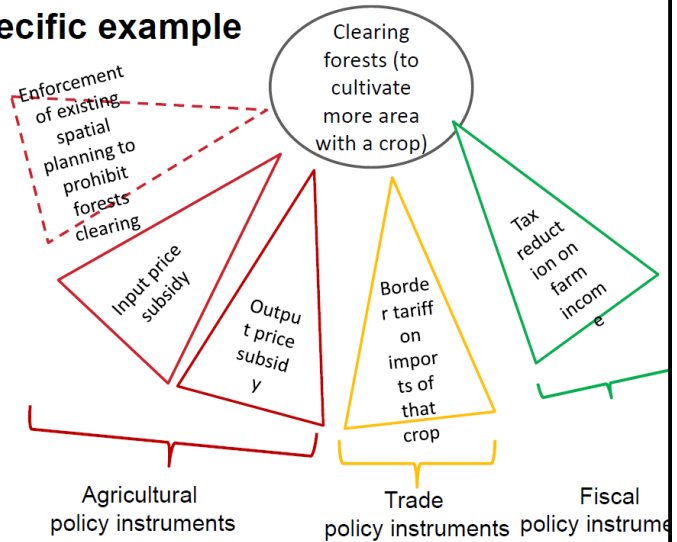


Proposed way: specific example

Phase 1: Diagnosis of main threats and in-depth sectoral analysis :

- list of priority threats
- pressures
- economic sector(s)
- specific production practices (PP) harming biodiversity

What are these specific production practices influenced / shaped by?
 What sectoral policy instruments are the main ones shaping these production practices?



----- Currently missing instrument, *i.e.* instrument that could be introduced

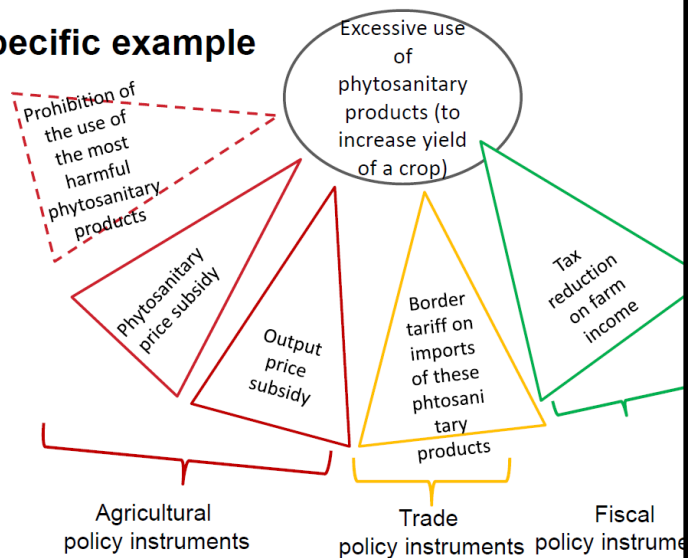


Proposed way: specific example

Phase 1: Diagnosis of main threats and in-depth sectoral analysis :

- list of priority threats
- pressures
- economic sector(s)
- specific production practices (PP) harming biodiversity

What are these specific production practices influenced / shaped by?
 What sectoral policy instruments are the main ones shaping these production practices?



----- Currently missing instrument, *i.e.* instrument that could be introduced